03 février 2020

Dossier de presse

Fabriques de territoire

80 premières labellisations

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Sommaire

P.4
LES TIERS-LIEUX,
QU'EST-CE QUE C'EST ?

P.7
L'ÉTAT S'ENGAGE
AU CÔTÉ DES PORTEURS DE PROJETS

P.16
CE QU'EN DISENT
LES ACTEURS

P.18
POUR ALLER PLUS LOIN
SUR LES TIERS-LIEUX

Faire ensemble pour **mieux vivre ensemble**

Depuis plusieurs années, à l'initiative d'acteurs privés et de collectivités territoriales, de nouveaux lieux d'activités et de services se sont créés un peu partout en France. Dans les métropoles, mais aussi dans des territoires ruraux, périurbains ou dans les quartiers, les tiers-lieux expriment le désir partagé d'acteurs privés et/ou publics de se regrouper, de créer, d'inventer, de travailler, de faire ensemble.

L'équipement du territoire en Internet à très haut débit fixe et mobile donne accès à de nouvelles opportunités et à de nouveaux services. Télé-travailler depuis un espace de coworking, créer son entreprise ou étudier en ligne sans craindre l'isolement, accéder à une nouvelle offre culturelle, ces usages possibles aujourd'hui en annoncent bien d'autres demain ; et ils ne sont pas réservés aux grandes villes !

Après le lancement, en juin dernier, d'un programme spécifique sur les tiers-lieux, «Nouveaux lieux, nouveaux liens», le Gouvernement a encouragé ce mouvement de fond qui transforme nos territoires. Ces lieux représentent un véritable potentiel de reconquête économique. Ils épousent les évolutions les plus récentes de notre société : la transition écologique, le numérique, l'apprentissage par « le faire », le travail indépendant et les nouvelles activités... En ce sens, ils s'inscrivent pleinement dans l'action que nous menons en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

L'État veut s'inscrire au côté des porteurs de projets, pour les aider à concrétiser et pérenniser leurs initiatives, en veillant à ce que tous les territoires soient concernés. Il ne s'agit pas pour l'État de normaliser, d'imposer un modèle, mais de donner à ces entrepreneurs, ces élus, ces acteurs du territoire, les moyens d'agir, de concrétiser leurs projets et de diversifier leurs revenus, grâce à des services innovants et des outils partagés.

Les ministères et partenaires associés à ce programme ont défini une offre de service, qui s'étend de l'aide en amorçage, en investissement ou en fonds propres, à la mise à disposition de locaux ou à l'apport de recettes de fonctionnement.

Cette approche originale est d'abord guidée par le souci de proposer un accompagnement sur-mesure à chaque porteur de projet. Parce que chaque territoire est différent et que chaque projet l'est aussi.

Notre société change, de nombreuses personnes veulent « faire ensemble », veulent travailler différemment. Ce que nous voulons encourager au travers de ce programme, c'est le développement de nouveaux services pour tous les Français, où qu'ils vivent, et cette capacité d'initiative à l'œuvre dans tous les territoires.

Jacqueline Gourault
ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Julien Denormandie
ministre chargé de la Ville et du Logement

« Évoluer dans un lieu où se croisent de nombreux entrepreneurs inspirants est extrêmement énergisant ! »
Bruno Humbert
La Ruche - coworking pour innovations sociétales
Paris (Île-de-France)

« Demain, les idées neuves naîtront au contact de ce qui est le plus dynamique et créatif sur le territoire, des entrepreneurs, des industriels, des étudiants et des services connectés avec les métropoles. »
François Decoster
La Station (Saint-Omer)

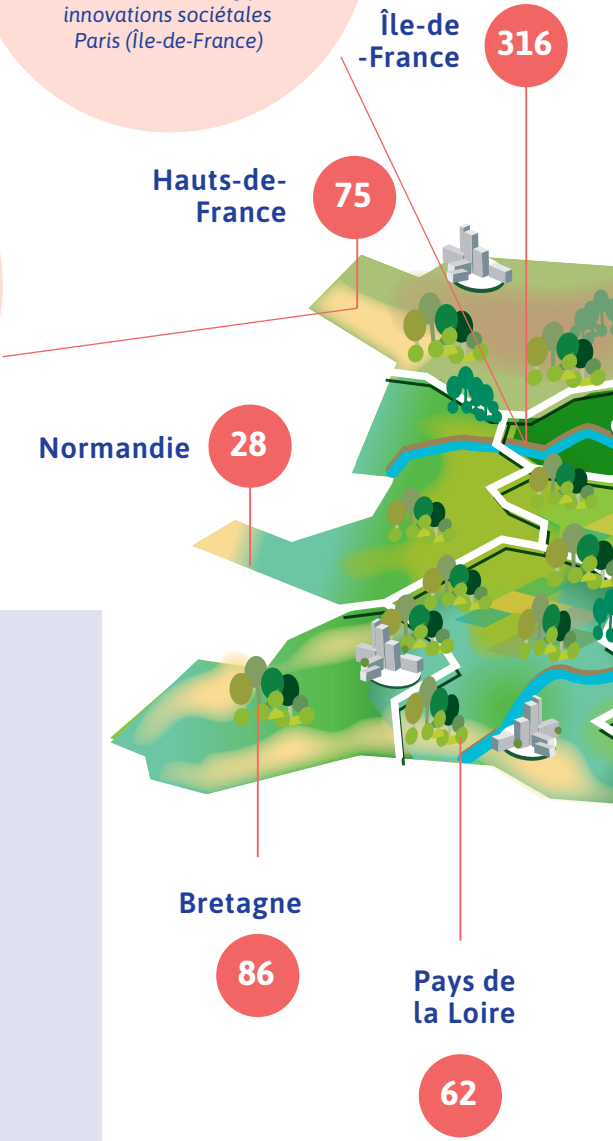

Les tiers-lieux, qu'est-ce que c'est ?

Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble : *coworking*, micro-folie, campus connecté, atelier partagé, *fablab*, garage solidaire, social place, *makerspace*, friche culturelle, maison de services au public… Les tiers-lieux sont **les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives**. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire.
Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs. **En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social…**

Pour aller plus loin : voir pp.20-21 de ce dossier

1 800
c'est le nombre de **tiers lieux recensés par la mission conduite par Patrick Lévy-Waitz** dans son rapport *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, remis en septembre 2018.

↳ Télécharger le rapport
www.fondation-travailler-autrement.org

« La démultiplication des tiers-lieux sur le territoire facilite la prise de risque des travailleurs qui ne souhaitent plus vivre en ville »

Géraldine Farage

Shadok - création et cultures numériques Strasbourg (Grand Est)

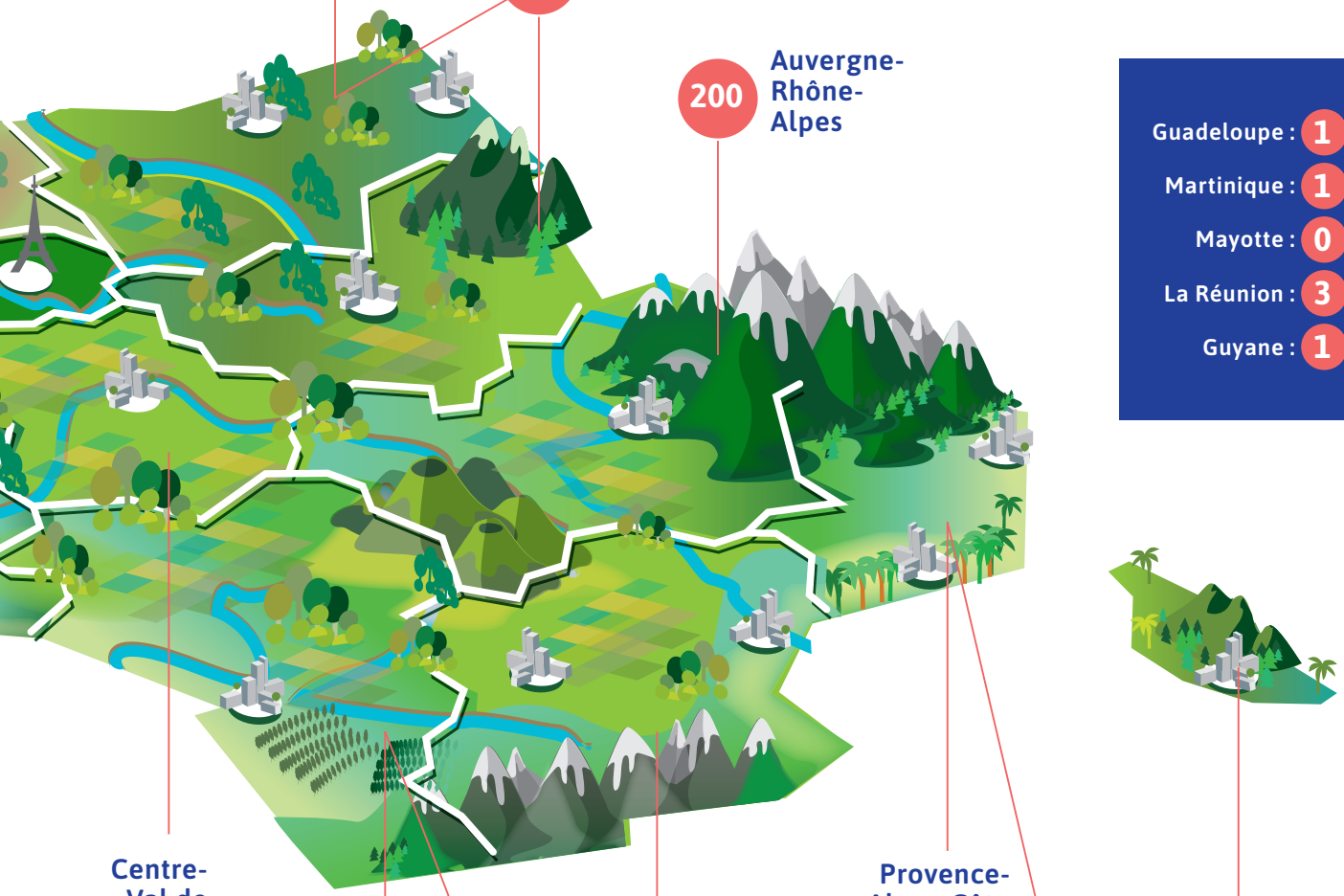

Grand Est 67

Bourgogne-Franche-Comté 67

Auvergne-Rhône-Alpes 200

Centre-Val de Loire 37

Nouvelle-Aquitaine 222

Occitanie 163

Provence-Alpes-Côte d'Azur 127

Corse 7

Guadeloupe :	1
Martinique :	1
Mayotte :	0
La Réunion :	3
Guyane :	1

« Dans un tiers-lieu, on est à la fois dans son élément naturel et constamment à la rencontre d'autres personnes. C'est très riche ! »

Delphine Scipion

Simone et les Mauhargats - atelier partagé, Saint-Macaire (Nouvelle-Aquitaine)

« Dans tout type de tiers-lieu on retrouve des compétences complémentaires et un brassage des connaissances et des savoir-faire »

Aurore Huitorel-Vetro

La Bricothèque - Fablab - Pernes-les-Fontaines (Paca)

UNIVERSELF
LE SERVICE CIVIQUE
pourquoi pas moi ?
OH
LES BEAUX JOURS !
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
2017
DONT STOP!
ETAPS

L'État s'engage
au côté des porteurs de projets

Aujourd'hui, les tiers-lieux sont devenus des plateformes de services qui contribuent à la vitalité de tous les territoires : ruraux, péri urbains, urbains, quartiers de la politique de la ville...

À l'heure des grandes transitions démographique, numérique, écologique et productive, le Gouvernement décide de soutenir ces initiatives publiques et privées en adoptant une nouvelle méthode d'intervention : sans prescrire, sans chercher à normaliser mais en accompagnant, en accélérant et en « outillant » l'ensemble des acteurs.

LES GRANDS AXES DU PROGRAMME « NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX LIENS »

- **Favoriser le maillage le plus fin possible des territoires en tiers-lieux ;**
- **Donner les moyens aux tiers-lieux de diversifierleurs revenus en développant des servicesd'intérêt général déclinés en fonction des besoins des territoires ;**
- **Faciliter la professionnalisation et l'organisation des réseaux de tiers-lieux ;**
- **Impliquer des partenaires publics et privés autour de ce programme en proposant un cadre d'intervention commun et des outils mutualisés.**

Un programme interministériel spécifique

« Nouveaux lieux, nouveaux liens » est un programme interministériel qui vise à donner accès à de nouvelles activités et de nouveaux services pour les habitants partout sur le territoire grâce au renforcement des tiers-lieux.

En soutenant ceux qui créent, inventent et portent ces nouvelles activités, l'État ambitionne de :

- Rendre les projets de tiers-lieux soutenables dans les territoires ;
- Valoriser l'entrepreneuriat en favorisant la coopération ;
- Mettre en réseau et outiller ces communautés professionnelles.

L'AMBITION DE L'ÉTAT :

- donner les moyens d'agir aux acteurs et aux porteurs de projets locaux

- consolider la dynamique des tiers-lieux partout sur le territoire

LA MÉTHODE
À chaque projet son accompagnement « sur mesure »

Avec « Nouveaux lieux, nouveaux liens », l'État propose une nouvelle méthode d'intervention à chaque porteur de projets. Six formes différentes d'accompagnement sont mises à leur disposition.

2

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Pour ceux qui doivent faire des travaux d'acquisition et d'aménagement pour créer leur espace : l'État soutient les tiers-lieux, en projet ou existants, en les rendant éligibles aux subventions d'investissement gérées par les préfets. Action Logement finance l'investissement dans les espaces de coworking.

1

AMORÇAGE

Pour ceux dont le projet rayonne au-delà du territoire dans lequel il est implanté et qui ont besoin de bénéficier d'une subvention d'amorçage, sur deux ou trois ans, pour constituer leur équipe et trouver leur équilibre économique : l'État lance l'appel à manifestation « **Fabriques de Territoire** » et soutient financièrement la consolidation de tiers-lieux existants qui jouent un rôle de tête de réseau local. Pour les tiers-lieux implantés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : l'État propose une aide majorée pour soutenir le déploiement et la diversification des activités numériques.

3

FONDS PROPRES
Pour ceux qui ont besoin de fonds propres pour développer leur projet : Amundi et l'État créent un fonds d'investissement faiblement rémunéré (ISR) pour financer le développement des tiers-lieux privés.

4

RECETTES D'EXPLOITATION
Pour ceux qui cherchent à consolider leur compte d'exploitation : l'État propose des sources de financements liées à des services d'intérêt général qui procurent au gestionnaire du lieu des revenus d'exploitation complémentaires.

5

LOCAUX
Pour ceux qui ne disposent pas encore de locaux : dans le cadre d'une expérimentation, l'État met à disposition des lieux vacants (ancien tribunal, bureaux, friche...) dont il est propriétaire. Et, conjointement avec des partenaires privés tels que SNCF Immobilier, l'État organise une bourse aux locaux pour permettre aux porteurs de projets de concrétiser leur initiative.

6

Pour ceux qui participent déjà à un tiers-lieu : l'État les aide à bénéficier d'outils communs. Ils peuvent ainsi profiter des outils que les acteurs créent ensemble, et s'inspirer d'autres initiatives ou encore partager leurs expériences.

FAIRE ENSEMBLE

Le réseau des tiers-lieux s'est largement étoffé et l'État a décidé de créer un cadre de travail collectif pour permettre aux acteurs d'échanger et de progresser ensemble.

Le Conseil national des tiers-lieux

Véritable assemblée, il est composé de représentants des tiers-lieux dans leur diversité (économique, culturel, numérique, éducatif et d'enseignement supérieur, associatif, ESS...). Consulté par les pouvoirs publics, il jouera un rôle d'instance de représentation provisoire et de dialogue de la filière. Il participera à l'étude des candidatures pour les Fabriques de Territoire.

France Tiers-Lieux, l'association nationale d'appui aux initiatives d'acteurs locaux

France Tiers-Lieux, créée à l'issue de la Mission Coworking et présidée par Patrick Levy-Waitz, est en lien direct avec l'ensemble des porteurs de projets dans les territoires pour développer des actions à leur service, de la création d'outils communs, au partage d'expériences entre pairs, à la levée de freins juridiques ou règlementaires nécessaires à leurs activités. Elle travaille à l'émergence de réseaux territoriaux dans chaque région pour s'assurer de la présence de relais locaux d'envergure capables d'accompagner les porteurs de projet les plus isolés et porte une dynamique d'animation nationale de tous les acteurs et notamment des Fabriques de territoire.

Les acteurs n'ont pas vocation à faire à la place de l'État qui se mobilise activement. Mais de faire avec lui, en étant mieux structurés et coordonnés, pour être mieux entendus. Ce cadre de travail innovant et collectif doit permettre de progresser ensemble au service d'une ambition commune : renforcer ces lieux de vie, de travail, de collaboration, de création, d'inclusion partout sur le territoire, pour tous les citoyens.

France TIERS LIEUX

« De nouvelles façons de faire, à l'origine d'incroyables dynamiques collectives, portées par des acteurs territoriaux engagés, émergent dans tous les territoires. C'est cela que France Tiers-Lieux portera, valorisera et encouragera. Sa proximité avec le local, sa connaissance des problématiques et des enjeux des acteurs de terrain feront de l'association un partenaire clé au niveau national. »

Patrick Lévy-Waitz,
président de France Tiers-Lieux

EN SAVOIR PLUS

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble
Téléchargez l'étude sur les tiers-lieux en France réalisée par la Fondation Travailler autrement
www.fondation-travailler-autrement.org

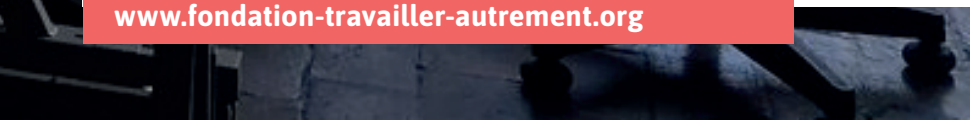

OBJECTIF
300 FABRIQUES DE TERRITOIRE

Déjà bien implantés dans les grandes villes et les métropoles, les tiers-lieux sont aussi des outils d'aménagement des territoires périurbains, ruraux, ou encore des quartiers de la politique de la ville. C'est pourquoi ***l'État consacre des moyens supplémentaires pour accompagner leur création partout sur le territoire et propose des services « clés en mains » aux porteurs de projets.***

L'État s'engage au côté des porteurs de projets

ACCOMPAGNEMENT

1 2 3 4 5

pp.8-9

300 Fabriques de territoire

L'État a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent doté de 45 millions d'euros, pour identifier d'ici 2022, 300 fabriques, existantes ou en projet, dont 150 seront implantées en quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV). Une attention particulière est accordée aux initiatives liées au numérique dans toutes ses dimensions, les plus remarquables seront reconnues comme « Fabriques numériques de territoire ». L'État soutient à hauteur de 75 000 à 150 000 euros sur trois ans les Fabriques de territoire, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique. Le financement proposé par l'État tient compte de l'offre de services et du lieu d'implantation.

32 Fabriques numériques de territoire déployées dans les quartiers de la politique de ville

Accès à la culture et aux savoirs, accès aux droits et aux services publics numériques, formation, apprentissage du code, création, fabrication, participation citoyenne, entrepreneuriat... Ces fabriques proposent de nombreuses activités autour du numérique aux habitants et professionnels du territoire. Ces Fabriques numériques de territoire sont soutenues, en 2019, par un bonus financier de 100 000 euros par tiers-lieu.

Les tiers-lieux sont un formidable levier pour décloisonner les parcours scolaires, ouvrir les perspectives professionnelles et créer du lien entre les citoyens.
C'est pourquoi nous souhaitons aider au déploiement de 32 Fabriques numériques de territoire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Julien Denormandie,
ministre chargé de la Ville
et du Logement

UNE FABRIQUE DE TERRITOIRE, C'EST QUOI ?

C'est une tête de réseau qui joue un rôle de :

- **lieu ressources pour les porteurs de projets environnants ;**
- **lieu de formation et d'apprentissage ;**
- **lieu d'inclusion numérique pour les populations éloignées d'Internet et de ses nouvelles opportunités.**

L'objectif est de les développer dans les territoires qui en sont dépourvus : 150 dans des territoires non- métropolitains et 150 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

80
premiers projets labellisés
Fabriques de territoire et Fabriques numériques de territoire

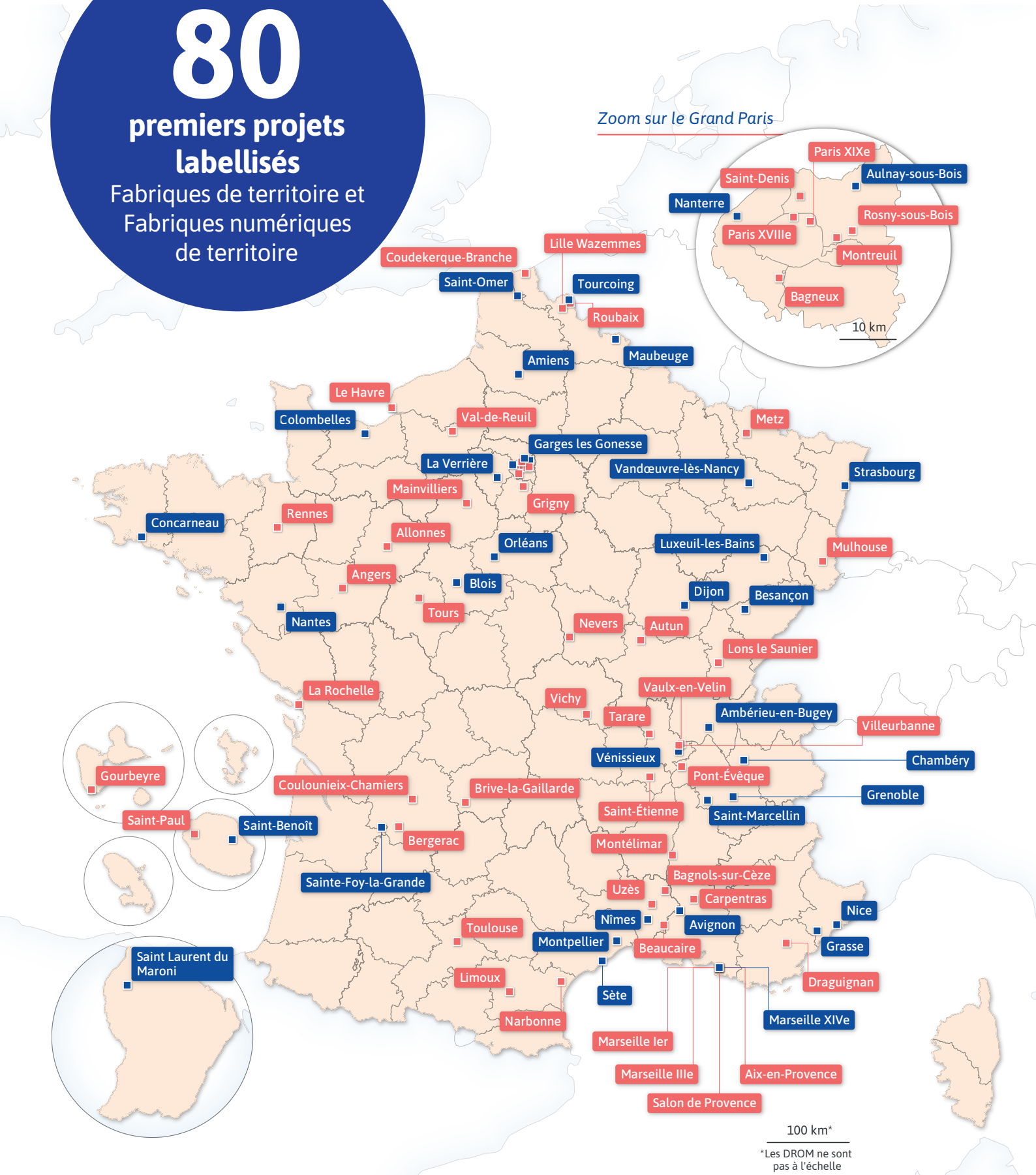

- Fabrique de territoire
- Fabrique numérique de territoire
  avec bonus financier de 100 000 euros dès 2019

STRUCTURE PORTEUSE	CODE POSTAL	VILLE
LAB01	01500	Ambérieu-en-Bugey
CA VICHY COMMUNAUTE	03200	Vichy
SCIC TETRIS	06130	Grasse
LE HUBLOT	06300	Nice
SAPIE	11300	Limoux
LE GRAND NARBONNE	11100	Narbonne
ANONYMAL	13090	Aix-en-Provence
ASSOCIATION POUR L'ANIMATION ET LA GESTION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX DES CANOURGUES	13300	Salon de Provence
URBAN PROD	13001	Marseille
SCIC FRICHE LA BELLE DE MAI	13003	Marseille
LEPOLES	13014	Marseille
LE WIP & CO	14460	Colombelles
REGIE DE QUARTIERS DIAGONALES	17000	La Rochelle
LE 400	19100	Brive-la-Gaillarde
CENTRE MULTIMEDIA - PEP CBFC	21000	Dijon
LA WAB	24100	Bergerac
CALE GRAND PERIGUEUX	24660	Coulounieix-Chamiers
CU GRAND BESANÇON METROPOLE	25000	Besançon
PRISME CAE SCIC	26200	Montélimar
MAIRIE DE VAL-DE-REUIL	27100	Val-de-Reuil
Cse Jules Verne Leo Lagrange Nord Ile De France	28300	Mainvilliers
KONK AR LAB, LE FABLAB DE LA BAIE	29900	Concarneau
MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CEZE	30200	Bagnols-sur-Cèze
BOOSTER	30300	Beaucaire
POLE GERONTOLOGIQUE NIMOIS	30000	Nîmes
TIERS-LIEU LE 21	30700	Uzès
SCIC IF, LES IMAGINATIONS FERTILES ET TOULOUSE MÉTROPOLE	31100	Toulouse
COEUR DE BASTIDE	33220	Sainte-Foy-la-Grande
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	34000	Montpellier
ASSOCIATION SETE EN COMMUN	34200	Sète
RENNES METROPOLE	35200	Rennes
LA FABRIQUE D'USAGES NUMERIQUES	37000	Tours
REGIE DE QUARTIER VILLENEUVE VILLAGE OLYMPIQUE - GRENOBLE	38100	Grenoble
SCIC SA TRI RHONE-ALPES	38780	Pont-Évêque
CCAS DE SAINT-MARCELLIN	38160	Saint-Marcellin
ECLA, LONS AGGLOMERATION	39000	Lons le Saunier
MAISON DE BÉGON	41000	Blois
CREFAD LOIRE	42000	Saint-Étienne
PING	44100	Nantes
ACTION	45000	Orléans
PAÏ PAÏ	49100	Angers
COMMUNE DE VANDOEUVRE-LES-NANCY	54500	Vandœuvre-lès-Nancy

STRUCTURE PORTEUSE	CODE POSTAL	VILLE
ASSOCIATION LA PASSERELLE	57280	Metz
STATION ESS NEVERS	58000	Nevers
ASSOCIATION LA PETITE PIERRE	59210	Coudekerque-Branche
POP	59000	Lille
EFFICIENCE, SOLIDAIRE ET CREATIVE	59600	Maubeuge
LA CONDITION PUBLIQUE EPCC	59100	Roubaix
ESS TEAM	59200	Tourcoing
LA STATION, ÉCOSYSTEME D'INNOVATION ET D'ENTREPRENEURIAT	62500	Saint-Omer
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU NEUHOF	67100	Strasbourg
TUBA MULHOUSE	68200	Mulhouse
COMMUNAUTE DE L'OUEST RHODANIEN	69170	Tarare
VILLE DE VAULX-EN-VELIN	69120	Vaulx-en-Velin
POSITIVE PLANET FRANCE	69200	Vénissieux
MAISON DE L'INITIATIVE, DE L'ENGAGEMENT, DU TROC ET DE L'ECHANGE (MIETE)	69100	Villeurbanne
FABLAB DES 3 LAPINS	70300	Luxeuil-les-Bains
GRAND AUTUNOIS MORVAN	71400	Autun
VILLE D'ALLONNES	72700	Allonnes
VILLE DE CHAMBERY ET GRAND CHAMBERY	73000	Chambéry
COLLECTIF MU	75018	Paris
D2L / COLLECTIF RUE DE LA SOLIDARITE	75019	Paris
L'ESTRAP W'ANT	76610	Le Havre
HATLAB	78320	La Verrière
LA MACHINERIE	80000	Amiens
ASSOCIATION MODE POUR LE CONSORTIUM LE C-NUM	83300	Draguignan
AVENIR 84	84000	Avignon
ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA GARE NUMERIQUE	84200	Carpentras
AURORE	91350	Grigny
BAGNEUX ENVIRONNEMENT	92220	Bagneux
ELECTROLAB	92000	Nanterre
MDE CONVERGENCE ENTREPRENEURS	93600	Aulnay-sous-Bois
POSITIVE PLANET FRANCE	93100	Montreuil
VILLE DE ROSNY-SOUS-BOIS	93110	Rosny-sous-Bois
LA MIEL	93200	Saint-Denis
HUB DE LA REUSSITE	95140	Garges-les-Gonesse
BIO DESIR - CONSORTIUM GUADELOUPE SINE QUA NON	97113	Gourbeyre
MANIFACT	97320	Saint-Laurent-du-Maroni
COMMUNE DE SAINT-BENOIT	97470	Saint-Benoît
LA RAFFINERIE - LES RENCONTRES ALTERNATIVES	97460	Saint-Paul

Ce qu'en disent **les acteurs**

« Les tiers-lieux renforcent la fierté des habitants et permettent des connexions entre acteurs qui ne se croiseraient pas autrement. L'État doit encourager la singularité de ces structures. Afficher une présence sur les territoires en outillant les acteurs de terrain et en facilitant les échanges à une échelle régionale serait un premier pas bienvenu de soutien à la filière. »

Samuel Roumeau
Ouishare

« Les tiers-lieux sont d'abord des lieux de mixité sociale, de citoyenneté et de convivialité qui offrent de nouvelles formes d'apprentissage, permettent une reprise de confiance en soi et sont de véritables espaces d'inclusion et de revitalisation des territoires. Il est donc important de les pérenniser au-delà de l'intervention initiale d'acteurs publics ou privés comme la Fondation Orange via son soutien à l'innovation sociale. »

Françoise Cosson
déléguée générale, Fondation Orange

« Aujourd'hui, nos réseaux ne mutualisent pas assez ! Il faut que la communauté des tiers lieux soit vivante, il faut l'animer, recenser ses besoins, décider ensemble… Par les lieux eux-mêmes mais aussi par l'acteur public dans son rôle de soutien au développement des territoires. »

Sébastien Plihon
Compagnie des tiers-lieux

« Les porteurs de lieux mettent avant tout leur énergie dans le développement de leur projet. Ils ont besoin de l'implication d'acteurs publics pour être mis en réseau, s'enrichir des expériences de leur pairs et accélérer leur développement. Ce qui profite in fine au territoire. La création d'un espace de discussion national pour les tiers-lieux, facilité par l'État, est une excellente nouvelle pour renforcer cette dynamique. »

Bruno Louis Séguin
chef de projet stratégie numérique, Région Bourgogne-Franche-Comté

« Il faut partir des évolutions du travail et des nouveaux métiers pour fabriquer les réponses qui peuvent se développer en milieu rural. Les espaces de coworking sont une des réponses qui pourra favoriser la redynamisation des espaces ruraux. »

Vanik Berberian
président de l'Association des maires ruraux de France

« Nous saluons la constitution d'un Conseil national des tiers-lieux. La force des tiers-lieux et leur sens sur les territoires résident dans leur diversité. Nous espérons que les modalités de coordination de l'écosystème, restant à établir collectivement, viseront à maintenir et faire collaborer ces diversités. »

Matei Gheorghiu
coordinateur du conseil scientifique RFFLabs

« Ce projet de création, en partenariat avec l'Anru, d'un fonds destiné au financement des tiers-lieux s'inscrit pleinement dans la politique d'Amundi et du groupe Crédit agricole en faveur du développement économique des territoires. »

Yves Perrier
directeur général adjoint, Crédit agricole
directeur général, Amundi

« En réponse à une demande croissante des citoyens, les tiers-lieux participent au développement des territoires. La création de ce nouveau réseau d'espaces culturels et solidaires génère des emplois et de nouvelles activités économiques. L'effervescence créative qui se joue au sein de ces lieux transforme les habitudes et renouvelle notre vision en faveur d'une fabrique urbaine partagée. »

Benoît Quignon
directeur général, SNCF Immobilier

« Renforcer la professionnalisation des acteurs est essentiel pour assurer la pérennité des tiers-lieux en territoires vulnérables. Ceux-ci activent des écosystèmes existants, d'habitants, d'associations, d'entreprises, de collectivités et d'institutions, pour en faire de véritables outils de dynamisation et d'aménagement des territoires. Cela passe par un travail de cartographie, de médiation, de projets stratégiques, et de management. »

Marie-Laure Cuvelier
secrétaire générale
de France Tiers-Lieux

Pour aller plus loin
sur les tiers-lieux

TIERS-LIEUX
De nouveaux services pour les habitants

À travers le foisonnement des activités proposées, les tiers-lieux donnent accès à de nouveaux services de proximité.

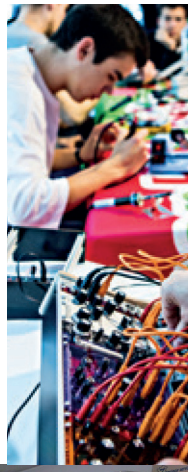

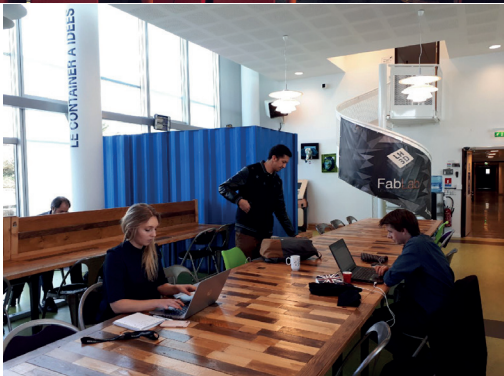

ACCÉDER À LA CULTURE ET AUX SAVOIRS

Certains tiers-lieux ont mis l'accessibilité de la culture et des savoirs au premier rang de leurs missions : développement de nouvelles activités dans une bibliothèque repensée à l'heure du numérique, revitalisation de friches culturelles, événements collaboratifs pour repenser les musées, vulgarisation scientifique...

TRAVAILLER AUTREMENT

De très nombreux tiers-lieux proposent des espaces de travail partagés pour des télétravailleurs ou des indépendants, mais aussi des communautés, des réseaux ouverts encourageant l'échange et la collaboration au-delà du seul partage d'outils et d'espaces en commun.

ACCÉDER AUX SERVICES PUBLICS

Ce sont les tiers-lieux dont la vocation est de faciliter l'accès aux services publics, en proximité. Espaces d'accompagnement au numérique et de diffusion des cultures numériques, ils favorisent des usages et autonomes du numérique.

INVENTER DURABLEMENT

Dans ces tiers-lieux, on répare, on recycle, on transforme, on innove en étant plus responsable. La transition écologique s'incarne souvent dans ces lieux qui mobilisent l'intelligence collective et le numérique pour repenser durablement nos façons de consommer.

CRÉER, FABRIQUER, INNOVER

Imaginer, prototyper, designer... voilà l'ambition première de ces tiers-lieux qui rendent disponibles des pratiques collaboratives de conception mobilisant des machines à commande numérique. Avec une exigence partagée : créer des savoirs communs et enrichir les communautés.

CONTRIBUER ET PARTICIPER

Certains tiers-lieux se sont créés avec les habitants et toutes les énergies du territoire : ces tiers-lieux mettent la participation citoyenne et l'entrepreneuriat social au cœur de leur fonctionnement et en font une activité à part entière.

EN VIDÉOS :

- **https://hyperliens.societenumerique.gouv.fr/**
- **www.micro-folies.com**
- **www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid141494/13-campus-connectes-a-la-rentree-2019-rapprocher-l-enseignement-superieur-de-tous-les-territoires.html**
- **https://youtu.be/oYK3g3SwbnI**
- **https://youtu.be/ydZCfgajVX0**
- **https://youtu.be/aBY3Q_WLDzU**

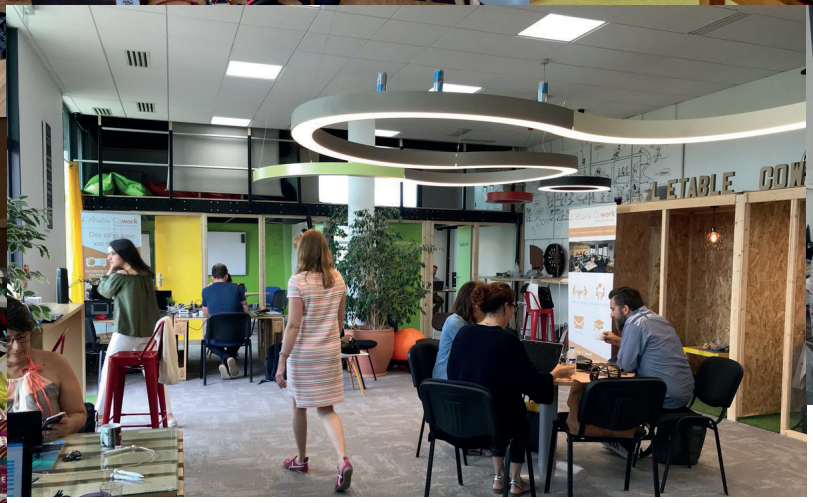

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Dossier de presse

Fabriques de territoire

80 premières labellisations

CONTACTS PRESSE
01 44 49 89 06 / 40
01 44 49 85 65

www.cohesion-territoires.gouv.fr

Réalisation : Agence nationale de la cohésion des territoires - Photos : Benjamin Bechet - Picturetank/ANCT - Antony Voisin/ANCT - Icones : CC-BY Freepik, CC-BY Darius Dan - Février 2020